

[Text]

members of the Official Opposition, plus one member of the New Democratic Party.

Motion as amended agreed to.

The Chairman: I will give you a day to decide who will be on the steering committee.

Last motion.

Mrs. Appolloni: Mr. Chairman, if I could point out one thing, if the main motion had carried more than 50% of the whole of the usual sitting committee would have been represented on the steering committee, which I think would have been top heavy and made business that much slower.

The Chairman: If I was the Speaker, and I was not called to be the Speaker of the House, I would say that you cannot comment on a vote that has already been taken, but I thank you.

Now, printing of *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Mr. Laniel: On a point of order. I would like to know why the substitutes could not vote.

The Chairman: Because we are allowed only eight Liberals, five Conservatives and two NDP.

Mr. Laniel: Yes, but if they are substitutes, we are not eight Liberals.

The Chairman: Yes, we are. We were more than that; we were 12 present.

Mr. Laniel: I did not count those hon. members at the table.

The Chairman: Now rapidly, because I was informed by many of you that you have other commitments, printing of minutes: As you know, I have been accused of being Mr. Scrooge often, but I recommend 1,000 copies and I would like to receive a motion to that effect. We never need more. When we need more we will please come back and get authorization by you. I have made a total study and we really have enough with 1,000 to start. We cut the expense and I think you would approve of that.

Mr. Darling is proposing 1,000, seconded by Mr. Munro. One thousand copies shall therefore be printed as *Minutes of Proceedings and Evidence*, and that a copy of each issue be circulated, of course, to all members of Parliament. I have here "to all the bands in this country"—I took this from another committee, probably the Indian Affairs committee.

• 1200

We had a long discussion before, and you know the chairman has been very, very fair. It is a question of a quorum, when we do not have enough members present. So, it is moved—I would say that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that the opposition . . .

[Translation]

l'Opposition officielle et un député du Nouveau parti démocratique.

La motion, telle que modifiée, est adoptée.

Le président: Je vais vous donner une journée pour décider qui siègera au comité directeur.

Dernière motion.

Mme Appolloni: Monsieur le président, j'aimerais signaler une chose; si nous avions adopté la motion principale, plus de la moitié des membres du comité permanent auraient fait partie du comité directeur; cela aurait été excessif et aurait probablement beaucoup ralenti la discussion.

Le président: Si j'étais le président, et on ne m'a pas demandé d'être le Président de la Chambre, je pourrais vous dire que vous ne pouvez pas revenir sur un sujet qui a déjà fait l'objet d'un vote; merci tout de même.

Nous passons maintenant à la publication des *Procès-verbaux et Témoignages*.

M. Laniel: J'invoque le Règlement. J'aimerais savoir pourquoi les remplaçants ne peuvent pas voter.

Le président: Parce que nous avons droit à huit libéraux seulement, deux conservateurs et deux NPD.

M. Laniel: Oui, mais lorsqu'il y a des remplaçants, il n'y a plus huit libéraux.

Le président: Mais oui. Nous étions plus nombreux, nous étions 12.

M. Laniel: Je n'ai pas compté les honorables députés qui étaient présents.

Le président: Très rapidement maintenant, car je sais que plusieurs d'entre vous ont d'autres engagements. Impression des procès-verbaux; Comme vous le savez, on m'a souvent accusé d'avarice, mais je recommande que nous commandions 1,000 exemplaires et j'aimerais entendre une motion à cet effet. Nous n'avons jamais besoin de plus d'exemplaires. Si jamais cela se produisait, nous pourrions toujours demander une autorisation. J'ai étudié la question, et je suis convaincu que pour commencer nous avons besoin de 1,000 exemplaires seulement. Nous avons donc réduit cette dépense et j'imagine que vous allez approuver.

M. Darling propose que 1,000 exemplaires soient imprimés; cela est secondé par M. Munro. Mille exemplaires des *Procès-verbaux et Témoignages* seront donc imprimés et, bien sûr, chaque député au Parlement en recevra un exemplaire. Je vois ici une mention «à toutes les bandes du pays»; j'imagine que ce papier vient d'un autre comité, probablement celui des affaires indiennes.

Nous en avons déjà longuement discuté et, comme vous le savez, le président a été particulièrement équitable. C'est une affaire de quorum, lorsque nous n'avons pas suffisamment de députés présents. Je pense donc que nous devrions autoriser le président à tenir des séances, à entendre des témoignages et à